



ENTENTES DE PARTAGE DE DONNÉES

Pour éviter la duplication d'enquête et assurer l'uniformité des statistiques, des ententes pour l'échange des renseignements collectés à cette enquête ont été conclues en vertu de l'article 12 de la Loi sur la statistique, avec les organismes provinciaux des mines de Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba et Colombie-Britannique en ce qui a trait aux établissements situés à l'intérieur des limites de leur province respective, et avec le ministère fédéral des Ressources naturelles en ce qui a trait à tous les établissements. L'article 12 ne s'appliquera pas si vous refusez par écrit et envoyez votre lettre accompagnée du présent questionnaire dûment rempli à la Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie de Statistique Canada.

IMPORTANT

Prière de compléter et de retourner le questionnaire afin que celui-ci soit à Ottawa au plus tard le DIX du mois suivant le mois indiqué.

Nom de la personne responsable de ce rapport

Téléphone (code régional et numéro)

Télécopieur

Site internet

Adresse de courrier électronique

Mois

Prière de corriger le nom ou l'adresse, s'il y a lieu

Est-ce qu'il y a eu un changement de propriétaire durant la période de déclaration? 1 Oui 3 Non

Est-ce que l'usine était en opération durant la période de déclaration? 1 Oui 3 Non

PRODUCTION, LIVRAISONS ET STOCKS DE CIMENT CANADIEN

Note: Inclure seulement le ciment de propre fabrication

Type de ciment	Code C.T.B.	Stocks d'ouverture	Production	Utilisé à l'usine pendant le mois (perte incluse)	Livraisons de ciment de propre fabrication	Stocks de fermeture
		<input type="checkbox"/> Tonnes métriques				
1.1 Portland (tous les types)	2523.20	1	2	3	4	5
1.2 Pour maçonnerie	2523.90.10	6	7	8	9	10
1.3 Alumineux ou fondus	2523.30	11	12	13	14	15
1.4 Pour puits de pétrole	2523.90.20	16	17	18	19	20
1.5 Ciments hydrauliques composés co-broyés	2523.90.50	21	22	23	24	25
1.6 Autres ciments, (non spécifiés ailleurs)	2523.90.90	26	27	28	29	30
1.7 Tous les ciments, total	2523	31	32	33	34	35
1.8 Clinkers	2523.10	36	37	38	39	40

RÉPARTITION DES VENTES DE CIMENT (CANADIEN ET IMPORTÉ)

Note: Inclure – les ventes au dernier client
– les ventes de ciment acheté d'autres cimenteries au Canada
– les livraisons d'exportations (y compris aux filiales étrangères)
– les ventes de ciment importé

Exclure – les livraisons de l'usine à l'entrepôt et inversement
– les ventes à d'autres cimenteries au Canada

Type de ciment	Destination	Code C.T.B.	Provinces atlantiques	Québec	Ontario	Prairies	C.B., Yukon T.N.O., Nunavut	Exportations	Total
			<input type="checkbox"/> Tonnes métriques						
PORTLAND (sauf non ordinaire)			41	42	43	44	45	46	47
2.1 Portland ordinaire, en sacs		2523.29.11	48	49	50	51	52	53	54
2.2 Portland ordinaire, en vrac		2523.29.12	55	56	57	58	59	60	61
2.3 Portland blanc, en sacs		2523.21.10	62	63	64	65	66	67	68
2.4 Portland blanc, en vrac		2523.21.20	69	70	71	72	73	74	75
AUTRES CEMENTS									
3.1 Pour puits de pétrole, en sacs		2523.90.21	76	77	78	79	80	81	82
3.2 Pour puits de pétrole, en vrac		2523.90.22	83	84	85	86	87	88	89
3.3 Pour maçonnerie		2523.90.10	90	91	92	93	94	95	96
3.4 Ciments hydrauliques composés co-broyés		2523.90.50	97	98	99	100	101	102	103
3.5 Alumineux ou fondus		2523.30	104	105	106	107	108	109	110
3.6 Autres ciments (non spécifiés ailleurs)		2523.90.90	111	112	113	114	115	116	117
3.7 Tous les ciments, total		2523	118	119	120	121	122	123	124
4. Clinkers		2523.10	125	126	127	128	129	130	131
5. Ajouts cimentaires		2621							